

## Annexe 1 : LE LABEL « CENTENAIRE » et la session 2017-2018

La Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale est un groupement d'intérêt public (GIP) créé par décret du 5 avril 2012, publié au Journal Officiel le 11 avril 2012.

Afin de soutenir les initiatives développées dans le cadre des commémorations du Centenaire, le groupement a mis en place un label « Centenaire ». Cette note explicative a pour but de préciser le mécanisme d'une session de labellisation des projets pédagogiques proposés par les établissements scolaires et de présenter la session 2017-2018.

### **1. Le Label « Centenaire » et les projets pédagogiques**

Le label Centenaire est un gage de qualité, qui garantit au projet d'avoir été reconnu parmi d'autres propositions comme innovant, structurant et original, porteur de sens et d'apprentissage pour les élèves qui y participent. L'obtention du Label « Centenaire » permettra par ailleurs une plus grande visibilité des projets pédagogiques retenus.

### **2. Sélection des projets**

Les projets pédagogiques émanant d'un ou plusieurs établissements scolaires, d'une ou plusieurs classes, doivent utiliser **la fiche de présentation standard** (annexe 2) et être transmis pour le **mardi 7 novembre 2017 dernier délai** :

- Pour validation, au **Comité académique du Centenaire**. Plus précisément, ils seront adressés au coordonnateur de ce comité, M. Gaël Reuzé, IA-IPR d'histoire-géographie, référent « mémoire et citoyenneté » :  
[gael.reuze@ac-rennes.fr](mailto:gael.reuze@ac-rennes.fr)
- Pour information, au **référént préfectoral** du Comité départemental du Centenaire (CDC) concerné :
  - Côtes d'Armor : 12bis, rue Notre-Dame 22015 Saint-Brieuc Cedex 1  
Courriel : [dir.sd22@onacvg.fr](mailto:dir.sd22@onacvg.fr)
  - Finistère : 2 rue de Salonique 29000 Quimper  
Courriel : [dir.sd29@onacvg.fr](mailto:dir.sd29@onacvg.fr)
  - Ille-et-Vilaine : ONACVG, Préfecture d'Ille-et-Vilaine, 3 avenue de la Préfecture CS 59202, 35092 Rennes cedex 9  
Courriel : [sd35@onacvg.fr](mailto:sd35@onacvg.fr)
  - Morbihan : Cité administrative - 13 avenue St-Symphorien - 3ème étage (aile C) 56020 Vannes Cedex  
Courriel : [sd56@onacvg.fr](mailto:sd56@onacvg.fr)

Les projets sélectionnés par le comité académique seront transmis au niveau national à la Mission du Centenaire qui réunira ensuite son Comité de labellisation.

### **3. Calendrier retenu pour la session de labellisation des projets pédagogiques**

Les résultats de la session seront communiqués à partir du mois de décembre 2017. En cas d'obtention du Label « Centenaire », le porteur de projet et ses partenaires s'engagent à communiquer régulièrement à la Mission du Centenaire des points d'étape de la réalisation du projet. Ils pourront faire l'objet de publication sur l'espace pédagogique du portail de la Mission du Centenaire. Le label « Centenaire » et la charte graphique correspondante devront figurer sur tous les supports de communication du projet, ainsi que la charte graphique correspondante.

#### 4. Labellisation et financement

A l'issue du processus de labellisation, les projets ayant obtenu le label « Centenaire » pourront solliciter une subvention auprès de la Mission du Centenaire selon un calendrier qui sera communiqué ultérieurement. **La labellisation ne signifie pas un financement automatique mais une éligibilité à financement.**

#### 5. Critères retenus pour la labellisation pédagogique

Critères pédagogiques
Le projet devra s'inscrire dans les programmes et/ou les dispositifs scolaires existants
Le projet devra s'appuyer sur l'enseignement d'au moins deux disciplines scolaires
Le projet devra s'appuyer sur l'étude de sources historiques, particulièrement en lien avec des « traces » locales du conflit
Le projet devra s'organiser autour du lien histoire et mémoire(s) de la Grande Guerre [passé – présent – avenir]
Le Comité académique et la commission pédagogique de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale seront attentifs à l'utilisation pertinente des TICE dans le cadre du projet et à l'originalité de l'étude et de la production finale projetées

#### 6. Thématiques possibles pour l'année 2017-2018

Les commémorations de l'année scolaire 2016-2017 se sont concentrées en partie sur le centenaire de l'entrée en guerre des Etats-Unis. Les projets de l'année 2017-2018 pourront s'appuyer sur un nouveau calendrier commémoratif, articulé autour de la reprise de la guerre de mouvement et de la Seconde bataille de la Marne, mais aussi des perspectives de sorties de guerre. Il est à noter que cette dernière question, associée aux perspectives commémoratives du 11 Novembre 2018, apparaîtront centrales dès l'année scolaire prochaine, comme un thème pédagogique majeur, en lien avec la problématique de mise en mémoire de la Grande Guerre.

Ces propositions thématiques ne sont bien entendu pas exclusives. **Aucune restriction thématique ou chronologique** ne préside à la politique de labellisation de la Mission du Centenaire et la Première Guerre mondiale dans son ensemble continue à être commémorée.

## Des axes majeurs mais non exclusifs pour 2017-2018 :

### ➤ **L'expérience combattante dans la nouvelle guerre de mouvement**

Le premier thème possible s'inscrit dans la problématique de l'expérience combattante. A partir du printemps 1918, les Allemands lancent une série d'offensives sur le front occidental : 21 mars, 9 avril, 27 mai et menacent d'enfoncer les armées alliées. Fin mai, les troupes allemandes passent la Marne. Paris est bombardée dès le 22 mars. Le 15 juillet, la dernière offensive allemande échoue entre Reims et Villers-Cotterêts. Cet échec annonce le lent reflux de la fin de l'année et l'armistice du 11 novembre. Les armées en présence dans cette année 1918 n'ont plus rien à voir avec celles de 1914 et la reprise de la guerre de mouvement aboutit à des niveaux de pertes très élevés.

### ➤ **La guerre internationale des Nations**

Avec l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique, le champ de bataille du front Ouest s'internationalise un peu plus. Les 14 points du Président Wilson de janvier 1918 mettent en avant le principe des nationalités qui prennent corps en France à travers la constitution, dès 1917, de l'armée polonaise Haler ou des brigades tchécoslovaques. L'étude des divers contingents présents en France peut être un point d'entrée utile à la compréhension de la guerre en 1918.

### ➤ **La société française à l'épreuve de la guerre longue**

Le troisième thème qui pourrait être suivi en 2018 s'inscrit dans une lecture plus sociale de la guerre : comment la société française tient, sur le plan moral, politique et économique, alors que les pénuries s'accroissent et que la reprise des offensives allemandes ramène le front à quelques centaines de kilomètres de Paris ? La République trouve notamment dans ses institutions et l'implication de l'Etat des ressources qui maintiennent la cohésion nationale alors que l'horizon de la paix se fait jour à partir de l'été 1918.

### ➤ **Les sorties de guerre**

L'année scolaire 2017-2018 pourrait être également mise à profit pour commencer à traiter de la question des sorties de guerre et du retour endeuillé à la paix, notamment auprès des enseignants.

Ces deux thèmes marqueront l'année scolaire 2018-2019, scandée par le 11-Novembre et le Traité de Versailles.

Une problématique historique et civique de fond pourrait être alors étudiée autour de la question : après la guerre, quel retour à la paix ? Outre qu'elle permet de souligner la puissance du deuil dans les sociétés touchées par la guerre et la reconstruction (matérielle et morale), elle pose la question du rôle de la commémoration dans l'entretien de la paix, en France, en Europe et dans le monde.

Ainsi, la mise en mémoire de la Première Guerre mondiale prendrait toute sa place dans son apprentissage scolaire, à travers l'étude des représentations sociales de la guerre dès 1918-1919, la vague de construction des monuments aux morts et des cérémonies commémoratives (tombeau du Soldat Inconnu), et jusqu'à nos jours, à travers l'organisation des cérémonies du Centenaire.

## **7. Une approche interdisciplinaire souhaitée**

La Mission du Centenaire a souhaité depuis 2012 proposer une **action pédagogique largement interdisciplinaire**. Si les projets pédagogiques peuvent être portés par l'ensemble des disciplines scolaires et en premier chef par le professeur d'Histoire et Géographie, il est souhaitable qu'ils puissent se développer également dans le cadre de dispositifs transverses : Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI), accompagnement personnalisé, Travaux Pratiques Encadrés en lycée, Parcours citoyen etc.